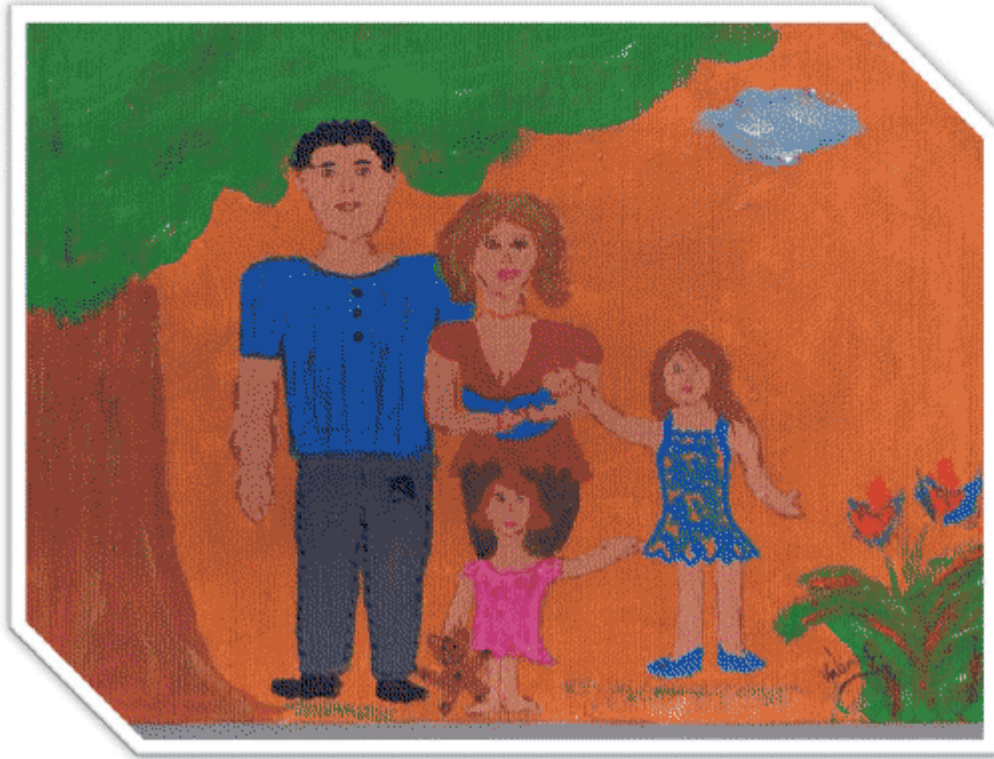


*Politique familiale
Saint-Rosaire
Septembre 2009*



Valérie Choctier

Parce que les familles sont importantes

1. Mot du maire
2. Mot du responsable des questions reliées à la famille
3. Conseil municipal et Comité famille
4. Historique de la politique familiale
5. Portrait des familles rosaraises
6. Une Politique familiale municipale (PFM)
7. Définition de la famille
8. Vision municipale
9. Champs d'interventions
10. Conclusion
11. Remerciements



Alison Delroy le année

« Faire de Saint-Rosaire une municipalité stimulante en créant un milieu de vie accueillant et dynamique pour les familles »

C'est avec beaucoup de fierté que je me joins au conseil municipal, pour vous présenter notre politique familiale.

Depuis quelques années, les municipalités sont davantage soucieuses de tous les aspects qui touchent la qualité de vie de leurs citoyens. Nous assistons à un éveil collectif concernant l'importance de la place que doit occuper la famille dans une communauté.

La famille est le cœur de notre communauté. Elle en assure la vitalité et l'avenir. Ainsi, les balises définies par le Comité Famille guideront nos actions, nos décisions futures et, elles nous assureront la mise en place de conditions favorables à leur bien-être, leur maintien et la venue de nouvelles familles.

Penser et agir famille c'est d'abord et avant tout exprimer une volonté politique favorable aux familles.

C'est faire en sorte que les parents aient les moyens, le support et la valorisation nécessaires pour exercer leurs rôles et assumer leurs responsabilités. C'est être davantage à l'écoute des besoins de nos familles afin de réorienter nos priorités, certains services et règlements dans le but de contribuer à créer un climat et un milieu de vie qui les soutiennent et les encouragent.

Par une telle démarche, la municipalité s'engage à ce que la préoccupation familiale fasse partie des priorités municipales de Saint-Rosaire. L'implication des organismes et des citoyens sera nécessaire pour donner la plus grande portée possible à cette politique à l'intérieur des actions projetées pour le mieux-être et l'amélioration de la qualité de vie de nos familles.

Je remercie le Comité famille pour l'intérêt et le dévouement à l'amélioration de la qualité de vie de nos familles.

Harold Poisson
Maire de Saint-Rosaire

C'est avec grande satisfaction que je dépose au conseil municipal de Saint-Rosaire la politique familiale de notre Municipalité.

La politique familiale est le résultat d'une réflexion approfondie de la part des principaux artisans de la vie communautaire, c'est-à-dire les Rosarois. Elle se veut le fruit d'un processus de consultations mené, en différentes étapes, auprès des familles rosaraises, des associations communautaires, des intervenants du milieu et ce, depuis plus de douze mois.

De nombreuses analyses et évaluations des besoins des familles ont guidé les travaux d'un comité composé de bénévoles dévoués, engagés à mettre sur pied un plan d'action réaliste des enjeux municipaux et représentatifs des besoins exprimés par les familles rosaraises. Le comité de la politique familiale souhaite que les champs d'interventions proposés puissent servir de références et d'orientations permettant aux élus municipaux de mieux adapter la législation, ainsi que les services municipaux, aux enjeux et besoins priorisés par nos familles.

Le Comité d'élaboration de la politique familiale est conscient des contraintes financières auxquelles a à faire face l'administration municipale. Il recommandera dans une prochaine étape un plan d'action diversifié en plusieurs champs d'interventions. Un partenariat plus étroit entre la municipalité, les associations, les institutions et intervenants du milieu serait également souhaité afin de maximiser l'utilisation et la coopération entre nos diverses ressources.

J'ai été heureux et privilégié, au nom du conseil municipal, de participer aux travaux de réalisation de la politique familiale et d'avoir l'opportunité aujourd'hui d'en faire le dépôt officiel.

Jacques Dubois
Responsable des questions familiales

Afin de bien exercer son rôle auprès des familles sur son territoire, la municipalité de Saint-Rosaire a mis sur pied un comité famille dont le mandat général est d'identifier les besoins des familles et de proposer un plan d'action et de suivi au Conseil municipal. Ce comité a été formé en privilégiant une représentation diversifiée et équitable du milieu.

Le Comité famille a élaboré une définition du mot famille, a procédé à une consultation auprès des familles et a échangé sur les résultats de cette consultation afin de proposer un projet de politique familiale et de plan d'action au Conseil municipal.

Cette politique a été élaborée à partir des préoccupations des familles de la municipalité. L'inventaire des activités, des organismes, des services du milieu ainsi que les données de la consultation serviront à établir les priorités du plan d'action.



Membres du comité famille

Chartier Valérie	Mère de jeunes enfants
Côté-Pratte Alexie	Adolescente étudiante
Côté-Pratte Hélène	Mère d'adolescents
Côté Lucie	AFEAS, mère et grand-mère
Dubois Jacques	Responsable des questions familiales (RQF)
Dubois Jocelyne	Responsable adjointe de la bibliothèque, mère
Fournier Guy	Président de L'Âge d'or, père et grand-père
Gagnon Johanne	Conseillère responsable de l'OTJ et mère de jeunes enfants
Godin Yvan	Père de famille et grand-père
Goulet Chantal	Comité des loisirs et mère d'adolescents
Lavoie Annie	Mère de jeunes enfants
Moreau Nathalie	Représentante de l'École de la Croisée et mère de jeunes enfants
Poisson Steve	Propriétaire de commerce et père de jeunes enfants

Conseil municipal qui a adopté la politique Familiale

Maire	Harold Poisson
Conseiller	Jacques Dubois
Conseiller	Serge Côté
Conseiller	Rolland Allard
Conseillère	Johanne Gagnon
Conseiller	François Hamel
Conseiller	Marc Lavigne



Historique de la politique familiale

Depuis quelques années déjà, la municipalité de Saint-Rosaire offre des conditions favorables afin de faciliter la vie des familles sur son territoire. Pensons à la mise en place du comité des loisirs, de la bibliothèque municipale, du camp de jour l'été, et tout récemment du service d'animation. Dans le même sens, les autorités municipales insistent sur la notion de gratuité lors de la pratique d'activités libres et pendant la tenue de grands rassemblements.

La municipalité veut s'assurer que toutes les actions soient prises pour penser et agir famille dans les axes sur lesquels elle a juridiction. Pour ce faire, elle désire se doter d'une politique familiale. Le conseil municipal de Saint-Rosaire, comme plusieurs autres au Québec, a voulu bénéficier du programme «Implantation ou mise à jour d'une politique familiale, soutien financier et technique aux municipalités et aux MRC » pour bâtir sa propre politique familiale. Ce projet permet de défrayer une partie des coûts qui sont associés à l'élaboration de ce type de politique. Le Carrefour Action Municipale et Famille nous a appuyé dans la démarche en nous offrant la formation et le support approprié.

Quelques mois avant le début des travaux, le conseil municipal a désigné un de ses membres pour agir à titre de responsable des questions familiales, soit monsieur Jacques Dubois. Au mois de mai 2008, on assiste à la naissance du Comité famille qui a pour mandat de définir des orientations et de suggérer des actions permettant la rédaction de la politique familiale. Ce comité deviendra permanent et veillera à l'application de cette dernière.

Par l'adoption de cette politique, la municipalité veut :

- se doter d'un outil de dialogue entre les élus et les citoyens afin d'identifier les besoins
- assurer la cohérence et la permanence des orientations relatives à la famille
- adapter les milieux de vie aux besoins des familles par des actions concrètes dans les champs d'interventions
- contribuer à l'épanouissement de la famille et améliorer la qualité de vie de tous
- jouer un rôle de catalyseur auprès des acteurs concernés par les questions familiales
- instaurer et développer la culture de « Penser et agir famille »



Brandon Dingle le année

Histoire de la municipalité

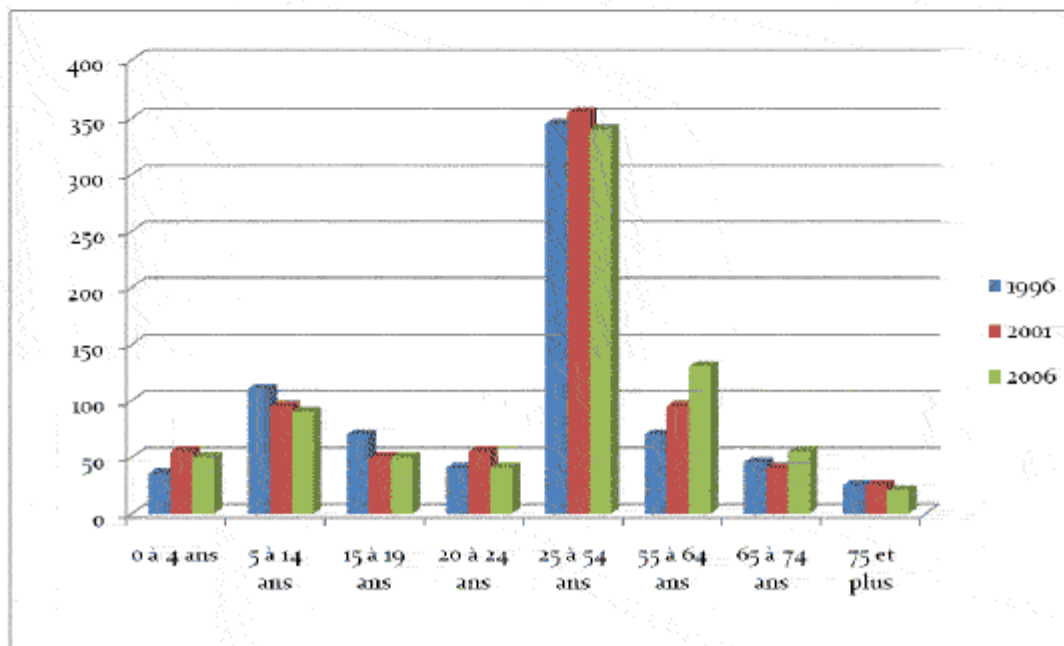
La municipalité de Saint-Rosaire est située à 15 km au nord-ouest de Victoriaville, dans la partie nord de la MRC Arthabaska et à 15 km de l'autoroute Jean Lesage (20). Le territoire de la municipalité a été détaché des municipalités voisines de Princeville, Sainte-Victoire et Saint-Valère. C'est dans la seconde moitié du XIX siècle en 1871 que quelques pionniers s'installèrent dans cette nouvelle paroisse de Notre-Dame du Saint-Rosaire. En 1893, déjà 55 familles, représentant 300 personnes étaient regroupées dans ce nouveau territoire. La municipalité fut fondée en 1896. En 1899, au premier recensement, on comptait 165 familles et 772 personnes. En 1913 la population était de 950 personnes.

Variation de la population entre 1996 et 2008

Population en 2008	806
Population en 2006	776
Population en 2001	771
Population en 1996	741
Variation de la population entre 1996 et 2008	+4,0%

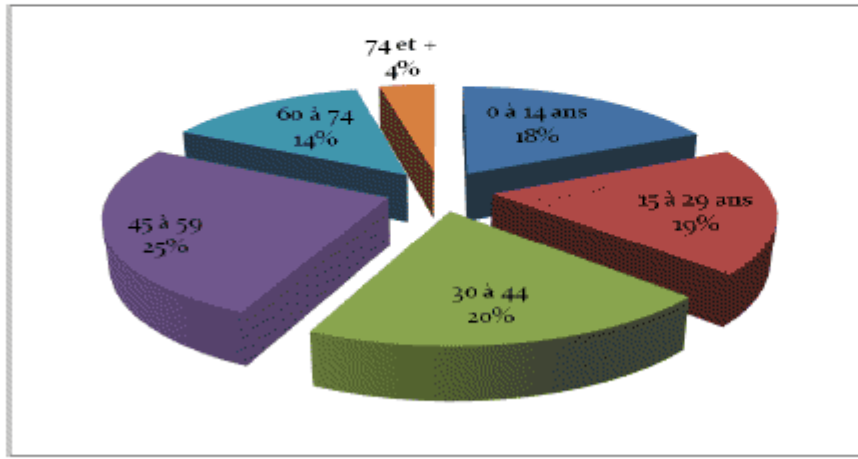
Description des familles de la municipalité

Les besoins de la population sont au cœur de la politique familiale. L'avenir d'une municipalité dépend grandement de la population et de l'équilibre dans la courbe des âges. La municipalité de Saint-Rosaire, à l'image du Québec, a une population vieillissante. Par ailleurs, elle vit un exode des jeunes important. Ces deux phénomènes sont préoccupants et des changements doivent être envisagés afin d'assurer un réajustement de la courbe des âges.



De façon générale, la répartition des âges de la population est inégale. De fait, la population est concentrée entre 25 et 64 ans; elle représente 60% de l'ensemble des citoyens et citoyennes. Le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans diminue considérablement. Ceci est dû à l'exode vers les grands centres pour diverses raisons (emploi, éducation, etc.). Les enfants en bas âge sont peu nombreux, ainsi que pour les aînés de 65 et plus. On remarque une augmentation importante pour le groupe d'âge 55 - 64 ans.

La répartition de la population par groupe d'âge



Certaines caractéristiques du ménage

Total des ménages privés ₁	310
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	120
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	110
Ménages formés d'une seule personne	70
Autres genres de ménage ₂	15
Taille moyenne du ménage	2.5

Nombre d'étudiants à l'École de la Croisée 2007-2008

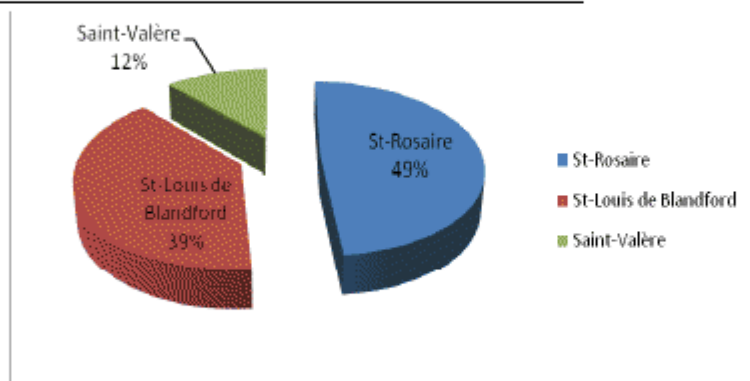


Figure 4. Nombre d'enfants qui fréquentent l'école primaire De La Croisée de Saint-Rosaire

Saint-Rosaire	53
Saint-Louis de Blandford	43
Saint-Valère	13

Inventaire des mesures en place

Au cours des dernières années, la municipalité de Saint-Rosaire a mis en place un certain nombre de mesures qui contribuent grandement à la qualité de vie des familles. Il importe maintenant d'enchâsser ces diverses mesures, parfois éparées, au sein de la Politique familiale. Ceci permettra d'assurer une plus grande cohésion et d'évaluer chaque mesure à la lumière d'un seul et même cadre de référence.

Voici, parmi tant d'autres, les principales mesures destinées aux familles qui façonnent le visage de notre collectivité :

- Les nombreuses activités familiales offertes par le comité des loisirs (Saint-Jean Baptiste, l'Halloween, la fête de Noël, etc.)
- Une tarification d'activités qui tient compte des besoins des familles
- L'organisation d'une grande fête familiale annuelle
- La tenue d'activités familiales et intergénérationnelles à la bibliothèque (ex : l'heure du conte) et l'élargissement de ses heures d'ouverture, l'improvisation avec les adolescents
- L'adhésion au programme "Une naissance un livre," la remise d'une trousse aux enfants de moins d'un an et de l'information aux parents sur l'importance de la lecture
- Un camp de jour pour les jeunes de 5 à 12 ans responsabilité de l'OTJ (conciliation travail - famille)
- Un service d'animation pour les enfants de 5 à 12 ans après les heures d'école (conciliation travail - famille)
- Des mesures de soutien aux organismes desservant les familles



Alexandre Lyette Le soir



Samuel Champagne Le soir

- Éducation à la foi offerte aux jeunes, faite dans une dimension familiale
- Les ententes inter-municipales pour le soccer et le hockey sur glace
- Un partenariat avec la municipalité de Saint-Louis de Blandford pour le service des incendies
- La facilité d'accès à la propriété pour inciter les familles à venir s'installer à Saint-Rosaire
- Etc.

À ces mesures s'ajoutent évidemment toutes celles issues des nombreux organismes et institutions de notre territoire. Ensemble, elles constituent la base sur laquelle nous pourrons encore bâtir.

Qu'est-ce qu'une PFM ?

La PFM en est une de soutien aux familles. Elle sert de guide, pour les élus municipaux, sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la famille. Elle exprime la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur son territoire.

A quoi sert une PFM ?

Elle réitère l'importance des familles dans le développement local;

Elle reconnaît le rôle central des parents;

Elle oriente les décisions du conseil municipal;

Elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations visant les familles;

Elle sert de base à un plan d'action concret et réaliste;

Elle favorise la concertation entre les intervenants agissant auprès des familles;

Elle fait connaître aux résidents actuels et aux futurs résidents de Saint-Rosaire les efforts mis en place par la municipalité et par la communauté pour offrir une qualité de vie à la hauteur des aspirations des familles.



Alyson Gallant 10 ans

Les principes directeurs

Les principes directeurs guideront les responsables municipaux dans les orientations et les interventions lors de la prise de toute décision.

Voici donc les principes directeurs :

- Développer un réflexe de « Penser et agir famille » lors des prises de décisions et d'actions
- Favoriser le sentiment d'appartenance, de solidarité entre les différentes familles de la municipalité
- Améliorer la qualité de vie des familles et rendre la municipalité plus attrayante pour les nouvelles familles
- Adapter les milieux de vie aux besoins des familles par des actions concrètes dans ses champs d'interventions



Maria-Soleil Picard 10 ans

Comment se concrétise une PFM ?

Par la réalisation d'un plan d'action comprenant des mesures et des moyens concrets qui répondent aux besoins des familles.

Les intervenants impliqués

La municipalité

La municipalité est le lieu où la famille choisit de vivre. Une de ses responsabilités est de s'assurer que les familles peuvent s'épanouir, se développer en toute sécurité et de la meilleure façon qui soit.

La municipalité joue un rôle de soutien aux actions orientées en faveur des familles.

Les partenaires du milieu

La municipalité de Saint-Rosaire a toujours été fière du dynamisme de ses citoyens qui s'investissent dans différents organismes.

Grâce à leur implication, ils offrent aux familles des activités et des services qui seraient difficilement offerts autrement. De plus cette politique considère essentielle la contribution des institutions, des gens d'affaires et des autres intervenants du milieu.

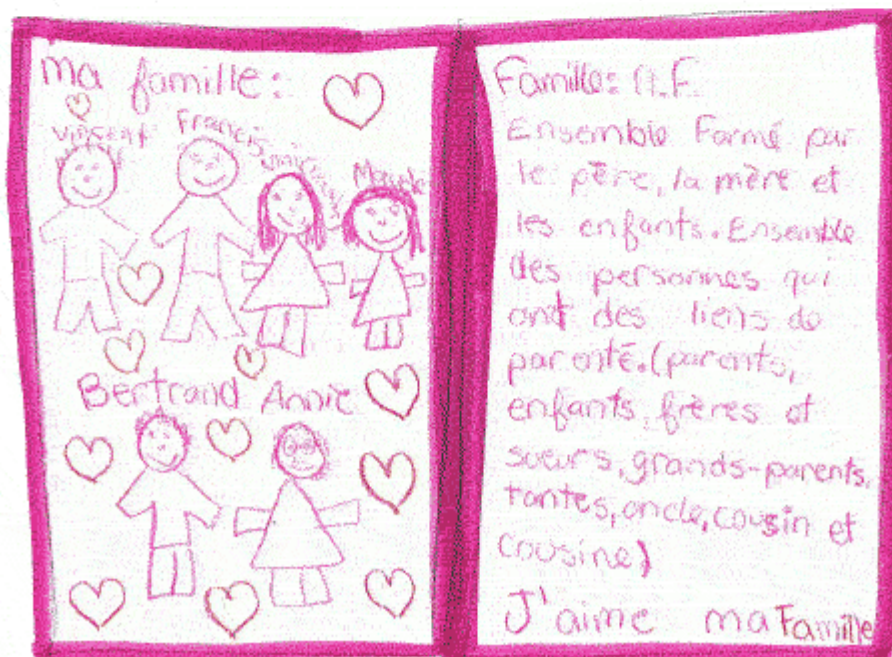
Les partenaires sont invités à participer à l'atteinte d'une meilleure qualité de vie pour les familles rosaraises



Définition de la famille

Le Conseil de la famille du Québec définit la famille « comme étant la cellule de base de notre société et le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus où l'on retrouve une relation parent enfant qui se traduit dans notre société d'aujourd'hui par différents modèles : le modèle traditionnel père-mère-enfant, les familles monoparentales et les familles recomposées. La politique familiale de la municipalité de Saint-Rosaire reconnaît cette définition car la base d'une famille, c'est au moins un parent avec un enfant. Ce lien parent-enfant permet un soutien moral et matériel tout au long d'une vie et ce, à travers les générations, favorisant ainsi le développement social, physique, affectif et intellectuel. De plus, pour la municipalité de Saint-Rosaire la famille est un élément majeur de sa survie et de son développement.

La famille est un ensemble de personnes pères, mères, enfants, grand-parents, oncles, tantes, cousins, cousines et les amis qui, peuvent toujours compter les uns sur les autres pour nous mener à bâtir une meilleure qualité de vie. La famille est le cœur d'un sentiment d'appartenance où l'on préserve les valeurs fondamentales afin de se construire un meilleur avenir.



Naomie Poliquin 6e année

La Vision

Saint-Rosaire est une municipalité où il fait bon vivre quelque soit son âge. Tout le monde a accès aux différents services dont les loisirs et les sports pour être en forme. Les familles contribuent au développement et à la prospérité de la municipalité. Elles sont fières d'appartenir et d'habiter Saint-Rosaire.



Les champs d'intervention retenus

Les orientations et les objectifs particuliers de la présente Politique ont été regroupés en neuf champs d'interventions. À l'intérieur de chacun des champs, les objectifs sont présentés dans l'ordre retenu par les membres des comités consultatifs dans le cadre des réunions de consultation qui ont précédé l'adoption de la Politique familiale.

Néanmoins, pour la municipalité de Saint-Rosaire et ce, peu importe l'ordre de leur présentation, tous les champs d'interventions, les orientations et les objectifs doivent recevoir une attention égale.

Champs d'intervention retenus

- L'administration municipal
- La sécurité des personnes et des biens
- Les sports, les loisirs et la culture
- L'accueil, l'information et la promotion
- La vie économique
- L'environnement
- L'urbanisme et l'habitation
- Le transport
- Le développement communautaire, la santé et la culture

Pour nos familles et plus cher que l'or



Michael Lyette 3e année

L'administration municipale

Orientation:

Les familles sont importantes pour la municipalité. En ce sens nous nous engageons à intégrer des mesures les concernant dans l'administration municipale

Objectifs :

- ⇒ Étaler les paiements de taxes municipales sur 4 versements
- ⇒ Détailler sur le compte de taxe les principales dépenses comme les pompiers, policiers, etc...
- ⇒ Faciliter l'accès à l'information et à la documentation des services existants et des ressources disponibles
- ⇒ Faire respect les règlements



Alexandra Champagne 2e année

La sécurité des personnes et des biens

Orientation:

Un milieu de vie propice à la famille doit être sécuritaire. Aussi, la municipalité de Saint-Rosaire désire offrir un cadre de vie sécuritaire à toutes les familles et à tous ceux qui ne vivent pas en famille. Il y a lieu de favoriser les approches basées sur la sensibilisation et la prévention plutôt que sur la correction des problèmes ou la répression. Il ne faut toutefois pas exclure cette dernière mais, l'utiliser en dernier recours.

Objectifs :

- ⇒ Assurer la sécurité des familles, particulièrement celle des enfants
- ⇒ Promouvoir la campagne promotionnelle contre la violence sous toutes ses formes et faire connaître les ressources du milieu
- ⇒ Planifier des plans d'évacuation des édifices publics, des entreprises, de tout édifice touchant de près ou de loin les enfants, les handicapés et les aînés
 - ⇒ Assurer une présence policière suffisante et personnalisée
 - ⇒ Mettre en place un programme de protection de bon voisinage
 - ⇒ Promouvoir la sécurité sous toutes ses formes (routière, incendie etc...)



Laury Fyres Martinson 2e année

Les sports, les loisirs et la culture

Orientation:

La municipalité de Saint-Rosaire encourage toutes les initiatives visant la participation aux activités à caractère familial. La municipalité souhaite maintenir, adapter, et augmenter l'offre de services en aménageant des espaces et des lieux afin de rendre accessibles : la pratique des sports, les loisirs et les activités culturelles et communautaires et ce peu importe les âges des personnes



Objectifs :

⇒ Promouvoir le bénévolat



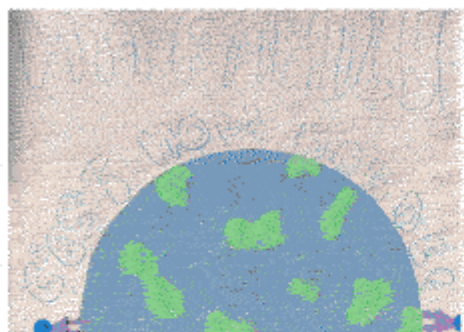
- ⇒ Offrir des activités sportives, culturelles pour les personnes de tous les âges
- ⇒ Offrir des endroits à l'intérieur et à l'extérieur pour pratiquer des sports, des loisirs, des activités physiques et culturelles, pour des rassemblements ainsi que pour l'entreposage du matériel
- ⇒ Planifier des journées d'activités familiales et encourager les occasions pour socialiser
- ⇒ Favoriser des ententes inter-municipales pour les sports et les loisirs (soccer, hockey etc.)



L'accueil, l'information et la promotion

Orientation:

La municipalité de Saint-Rosaire considère que le meilleur véhicule pour maintenir et améliorer sa collaboration avec les familles demeure la communication. Elle encourage les activités et les événements permettant aux familles de se rencontrer, de créer des liens d'appartenance et de réaliser des actions d'accueil.



Jessica Fortin 6e année

Objectifs :

- ⇒ Reconnaître le comité d'accueil des nouveaux arrivants et déterminer un mode de fonctionnement
- ⇒ Rendre disponible le service haute vitesse dans toute la municipalité
- ⇒ Développer un site internet pour la municipalité
- ⇒ Diffuser les principaux règlements, les services offerts par la municipalité sur le site internet et dans le journal l'Écho de chez-nous.

La vie économique

Orientation :

La municipalité entend préserver les services de base nécessaires à la collectivité tels : un poste d'essence et un dépanneur. Elle encourage les différents commerçants et les entrepreneurs à promouvoir l'embauche des jeunes de la municipalité. Elle collabore avec les organismes qui mettent en valeur nos produits locaux et qui en font la promotion

Objectifs:

- ⇒ Promouvoir et sensibiliser la population à l'achat local.
- ⇒ Mettre en place un comité organisateur pour faire connaître nos produits locaux et solliciter la municipalité et les producteurs locaux comme partenaires
- ⇒ Développer un mécanisme pour répondre aux besoins des jeunes adolescents qui veulent travailler l'été et sensibiliser les employeurs locaux (commerces, institutions, industries et population)

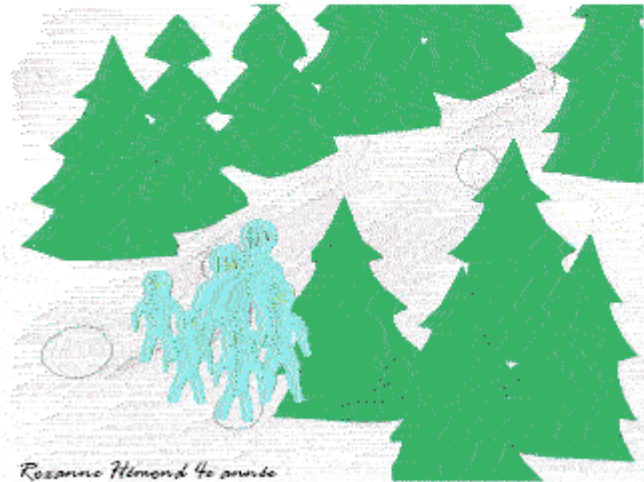


François Laroche 5e année

L'environnement

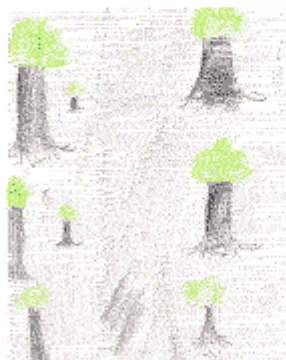
Orientation :

Maintenir un environnement naturel sain, aménagé selon des normes et des critères de développement soutenable et durables



Objectifs:

- ⇒ Sensibiliser les familles à la réduction des nuisances afin de favoriser le bon voisinage
- ⇒ Prévenir Le parrain de la Sûreté du Québec (excès de vitesse, de bruits, etc.)
- ⇒ Sensibiliser les jeunes de l'école à la récupération et à l'embellissement de notre environnement par des actions concrètes



- ⇒ Inciter les gens à embellir leur environnement, leur propriété, et les encourager à participer au concours d'embellissement, et à planter des arbres
- ⇒ Sensibiliser la population de l'importance de nettoyer les rues, les routes en tout temps.
- ⇒ Adopter un règlement afin d'éviter le plus possible le déboisement
- ⇒ Diffuser et appliquer les règlements concernant l'environnement.

L'urbanisme et l'habitation

Orientation :

Inciter les familles à venir s'installer à Saint-Rosaire et à y demeurer le plus longtemps possible. Faire en sorte que les familles s'approprient leur milieu de vie en participant activement au développement et au dynamisme de la vie de leur voisinage, de leur municipalité.



Nyko, Vallée 5e année

Objectifs :

- ⇒ Promouvoir la venue de nouvelles familles
- ⇒ Favoriser l'accès à la propriété
- ⇒ Continuer à développer le secteur résidentiel
- ⇒ Favoriser la construction de logements pour les personnes âgées et prévoir la réglementation appropriée
- ⇒ Permettre aux aînés de rester à Saint-Rosaire
- ⇒ Aménager un parc et des espaces verts
- ⇒ Faciliter les accès aux handicapés
- ⇒ Faire une Piste cyclable jusqu'au camping

Le transport

Orientation :

La municipalité doit mettre tout en œuvre pour faciliter la circulation sécuritaire des citoyens qu'ils soient à pied, à vélo, en auto ou en transport collectif.

Objectifs :

- ⇒ Promouvoir le transport en commun
- ⇒ Proposer à « munciar » d'avoir plus de flexibilité dans son offre de service
- ⇒ Sécuriser la traversée du rang 6 dans le village
- ⇒ Avoir des trottoirs ou des espaces réservés aux piétons



André, Champagne 4e année

Conclusion

L'élaboration de cette politique familiale a amené la municipalité de Saint-Rosaire à constater de manière concrète les nouvelles réalités et les besoins de ses familles. Le plan d'action qui suivra l'adoption de la politique établira des mesures concrètes pour favoriser l'atteinte des objectifs.

Pour bâtir ensemble une communauté où le volet familial prendra toute son importance, nous devons utiliser la concertation et la communication pour rejoindre les familles à travers leurs diverses réalités.

L'épanouissement de nos familles se réalisera avec le développement d'un sentiment d'appartenance, l'accessibilité aux services municipaux et aux infrastructures, et le maintien d'un milieu de vie de qualité où :

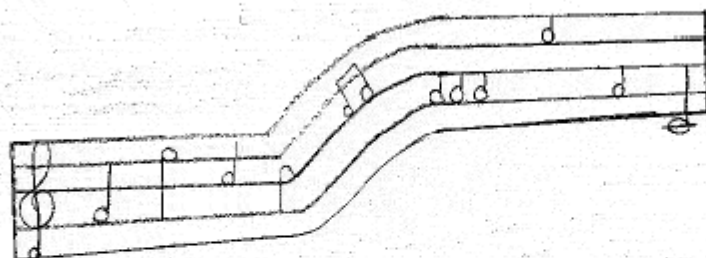
« Il fait bon vivre en famille ».

Il n'en tient maintenant qu'aux familles à s'impliquer de façon à se modeler un milieu de vie qui les représente.

LA FAMILLE POUR MOI

C'est comme la

Musique ! Il faut être en harmonie !



Sarah Vallée 6e année

23 avril 2011 Sarah Vallée V.

Remerciements

Il importe aussi de souligner la participation des citoyennes et des citoyens aux consultations publiques. La qualité des interventions et des commentaires a encore une fois démontré la vitalité de la communauté rosaroise.

Dans le cadre de l'élaboration de sa politique familiale, la municipalité de Saint-Rosaire a bénéficié d'un soutien financier et technique du ministère de la famille et des aînés.

Merci à madame Lynda Duval du groupe Carrefour Action municipale et famille pour son support tout au long de la démarche.

Merci à Nathalie Moreau et Colinette Allard pour la révision du document.

Merci à madame Céline Raymond, directrice générale de la municipalité, pour sa collaboration et son support tout au long de l'élaboration de la politique familiale.

Documents de référence

Guide d'information du groupe Carrefour Action municipale et famille

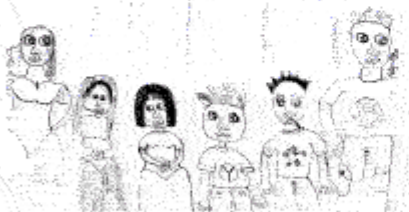
Statistiques Canada pour les données de recensement des années 1996, 2001, 2006 :

http://www.statcan.ca/start_f.html

Les documents disponibles (politiques familiales) sur le site internet du groupe Carrefour Action municipale et famille : <http://www.carrefourmunicipal.qc.ca>.

Implantation et mise à jour d'une politique familiale (Ministère Emploi et Solidarité Sociale et Famille 2003)

Regard sur la démarche relative à l'élaboration ou à la mise à jour d'une politique familiale municipale (Ministère de la famille et des aînés) : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/thematiques/famille/politique-familiale/index.asp>.



Mande Poliquin 5e année



Jean-Guy Leclerc 5e année